



## CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

### Extrait du procès-verbal

#### Séance du mercredi 15 juin 2022 à Bretigny-sur-Morrens

**Présidence : M. Arnold Ottonin**

Effectif : 81 Présents : 58

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

#### **2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance**

Le projet du procès-verbal n° 03-2021 de la dernière assemblée, soit du 8 décembre 2021, est accepté à l'unanimité.

#### **3. Préavis n° 01/2022 – Rapport de gestion et comptes 2021**

Les rapports de la commission de gestion sont lus par M. Sylvain Ioset et Mme Caroline Sale. Le rapport de gestion est accepté moins 1 abstention. Les comptes, qui présentent un excédent de revenus de Frs 211'479.54, sont acceptés moins 1 abstention. La décharge à la municipalité et à la boursière pour leur gestion 2021 est acceptée moins 1 abstention.

#### **4. Préavis n°02/2022 – Règlement communal concernant l'utilisation de caméras de vidéosurveillance dissuasive**

Mme Karen Brunisso lit le rapport de la commission technique. M. Marc Tille dépose un amendement relatif à l'article 10 du règlement communal, soit : « le présent règlement entre en vigueur après son approbation par le canton ». L'amendement est accepté, moins 11 avis contraires et 11 abstentions. Le règlement (avec l'amendement) est accepté, moins 6 avis contraires et 9 abstentions.

#### **5. Elections - Démissions**

Elections : L'ensemble des membres du bureau du conseil se représente. Aucun membre de l'assemblée ne souhaitant briguer l'un des postes, l'élection est tacite.

Démissions :

**Conseil général** : M. Christian Blatti a donné sa démission.

**Commission de gestion** : La place de suppléant est laissée vacante par M. Blatti. Mme Nathalie Lüthi se présente. Aucun membre de l'assemblée ne souhaitant briguer ce poste, elle est élue tacitement.

Ainsi délibéré en séance du 15 juin 2022

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine